



Assignment de notre banque prêt professionnel

Par wael41488

Bonjour

Nous avons contracté un prêt professionnel avec mon associé. Depuis quelques mois nous éprouvons une difficulté à rembourser les échéances.

Après une mise en demeure, la banque nous adresse aujourd'hui une assignation au tribunal nous demandant de régler le montant restant, environ 275K? (je suis caution a 90 K? et mon associé a 75K?)

Je suis propriétaire à titre personnel de :

- 1 appartement d'une valeur actuelle de 200K? (contracté avec un prêt immobilier dont il reste 130K?) de capital à rembourser.
- 1 appartement d'une valeur actuelle de 50K? (contracté avec un prêt immobilier dont il reste 30K?) de capital à rembourser

Dans le cas où le tribunal nous condamne à payer les 275K, je souhaite savoir si peut leur céder mes 2 biens et payer le montant restant environ 20K?

Cordialement

Par kang74

Bonjour

Vous faites un mauvais calcul puisque si vous vendez vos biens , le créancier reprendra en premier lieu ce que vous lui devez personnellement donc $250-150 = 100$.

Donc 20 ne suffiront pas à éponger les dettes de l'entreprise (qui à mon avis gonfleront avec les frais de procédure et les interets)

De plus est ce que ces biens sont uniquement à vous ? Vous êtes célibataire ?

Peut être serait il temps de se faire conseiller par un avocat expert en droit des entreprises ?

Par wael41488

Merci de votre retour.

Oui les biens sont à mon nom uniquement.
Je suis marié.

A quoi correspondent les 150 que vous avez soustrait ?